



La police municipale de Viry-Chatillon est maintenant armée

Le dernier agent pour lequel nous l'avions demandé vient de recevoir son **agrément préfectoral** pour son armement.

Désormais, **quatre agents** de l'encadrement de la police municipale de Viry-Chatillon possèdent une arme à feu qui leur permettra d'effectuer leurs missions dans des conditions plus **sûres**, alors que les forces de l'ordre sont malheureusement trop souvent **prises pour cibles**, tant sur leur lieu de travail que dans leur vie privée.

Viry-Chatillon est ainsi encore et toujours marquée par les événements du **8 octobre 2016**, date à laquelle un **véhicule de police avait été attaqué aux cocktails Molotov**, faisant 4 blessés parmi les agents dans ce qui a été jugé par le tribunal comme une « tentative d'homicide » commise en groupe.

L'utilisation de cet armement est néanmoins très encadré, puisque l'article 122-5 du Code Pénal précise que les armes ne peuvent être utilisées que dans le cas très précis de la **légitime défense**.

Par ailleurs, chaque obtention d'arme à feu est précédée d'une **formation intense** de plusieurs dizaines d'heures et s'accompagne de 2 séances de formation aux tirs chaque année. Un moniteur se prononce également sur les capacités de l'agent. Le permis de port d'arme est donc **régulièrement contrôlé et fortement encadré**.

Avec cet armement, c'est un **nouvel engagement de campagne de la majorité municipale qui est tenu** en faveur de la **sécurité et de la tranquillité publique**. Il s'accompagnera d'ici la fin du mandat du **déploiement de 30 caméras de vidéo-protection** supplémentaires ainsi que d'une nouvelle **augmentation des effectifs** à 25 agents.

« Protéger ceux qui nous protègent a toujours été notre objectif. C'est maintenant chose faite et nous ne pouvons que nous féliciter de cet armement qui donne de nouveaux moyens à notre police municipale, quotidiennement au service de la sécurité des Castelvirois. » - Jean-Marie VILAIN, Maire de Viry-Chatillon et Conseiller Régional d'Ile-de-France

**Renseignements : cabinetdumaire@viry-chatillon.fr ou policemunicipale@viry-chatillon.fr
Tél. : 01 69 12 30 27 (Police Municipale)**

